

LA DÉMOCRATIE PAR TIRAGE AU SORT

LE 18 NOVEMBRE 2011 JEAN-PAUL JOUARY

Campagne présidentielle ou non, le couple démocratie-élections s'impose aujourd'hui comme une évidence. D'autres systèmes de sélection sont pourtant possibles, notamment le tirage au sort, comme le rappelle Jean-Paul Jouary, chroniqueur iconoclaste.



Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie ; le suffrage par choix est de celle de l'aristocratie. – Montesquieu.



Il peut paraître choquant aujourd'hui de se demander si suffrage universel et la démocratie sont identiques, tant le droit de vote a été difficile à acquérir, et tant il est évident que les peuples qui en sont privés sont pour cela même privés de démocratie. De fait, il n'est pas de démocratie sans que le peuple opère ses choix par le suffrage universel.

Cela signifie-t-il pour autant que tout suffrage universel soit démocratique ? Aux Etats-Unis par exemple, parce que les juges sont élus, ils peuvent faire campagne en surfant sur les passions populaires du moment, quitte à ignorer ce que les lois ont de plus légitime et, dans certains Etats, usent même de la peine de mort à cette fin. A l'inverse, en France par exemple, on trouve normal de ne pas élire les jurés d'assises, mais de les tirer au sort, parce que les élire conduirait ici aussi à faire dépendre la justice de la perception passionnelle de tel ou tel fait divers du moment. Dès qu'il s'agit d'appliquer une règle décidée par le peuple, et de rien d'autre, et surtout pas de donner le pouvoir de modifier les règles, le tirage au sort ou la nomination administrative paraissent plus démocratique que l'élection par suffrage. Ce principe est admis, sauf dans l'exception notable... de la nomination des gouvernants !

On ignore trop souvent qu'au XVIII^e siècle encore, Montesquieu pouvait écrire comme une évidence que *“le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie ; le suffrage par choix est de celle de l'aristocratie”*. De même que dans la Grèce antique, où fut inventée la démocratie, Aristote considérait *“comme démocratique que les magistratures soient attribuées par le sort et comme oligarchiques qu'elles soient électives.”* Pourquoi donc pendant des siècles a-t-on considéré qu'élire des gouvernants était opposé à la démocratie ? La raison en est que celui qui est tiré au sort ne peut se prévaloir d'un choix par le peuple pour ses idées et qualités personnelles, et ne peut donc prétendre qu'on lui a confié le pouvoir de décider en son nom, à sa place, voire contre lui. Tandis que celui qui a été élu se sent investi d'une confiance qui se transforme bientôt en prétention qu'on lui a délégué le pouvoir de décider de la sorte, c'est-à-dire à la place du peuple.

C'est pourquoi à Athènes le tirage au sort fut pratiqué pendant deux siècles pour désigner l'immense majorité des magistrats de l'administration, étant entendu que les décisions essentielles appartenaient au vote direct de l'ensemble des citoyens. C'est pour les mêmes raisons qu'à l'aube de la Renaissance italienne, dans les périodes républicaines de cités comme Florence, les démocrates refusèrent l'élection des gouvernants au suffrage universel et préférèrent encore une fois les tirer au sort.



Proposer de tirer au sort le Président de la République et les députés passerait bien sûr pour une plaisanterie dans la France d'aujourd'hui : il y faut des *“compétences”*, se moquera-t-on. Et puis le peuple d'un grand pays ne peut passer son temps à voter ! Mais alors, pourquoi parle-t-on encore de *“démocratie”*, si le suffrage universel donne des pouvoirs à l'ensemble des incompetents ? Et si consulter le peuple est si dangereux, pourquoi prétendre le *“représenter”* ? Décide-t-on en son nom ou à sa place ? Après tout, il y a peu de temps, on entendit à droite et dans une certaine gauche qu'il serait mauvais de refaire voter les Français sur le Traité de Lisbonne car ils risqueraient de le refuser une seconde fois ! Ajoutons que si la France est capable de vendre à des dictatures des moyens électroniques de surveillance de l'ensemble d'un peuple, pourquoi les mêmes techniques ne permettraient-elles pas de consulter le peuple sur une foule de questions qui le concernent ?

En fin de compte, vingt-cinq siècles de démocraties diverses et de réflexions philosophiques tout aussi diverses sur la démocratie nous enseignent une chose finalement très simple : le suffrage universel est à la fois la condition absolue de toute démocratie, et le moyen le plus efficace jamais inventé pour conduire un peuple à déléguer lui-même toute sa souveraineté à quelques-uns. Le problème devient donc celui que nous posons dans **notre première chronique** : celui de la verticalité des processus de décisions, du haut vers le bas comme du bas vers le haut, et de l'urgence de déployer pleinement l'activité citoyenne horizontalement.

Le développement multiforme des manifestations d'**“indignés”**, de Tunis au Caire, de Madrid à Tel Aviv et de New-York à Paris, ne traduit-il pas l'émergence d'une nouvelle façon de pratiquer la démocratie, et de substituer à des shows médiatiques générateurs de passivité citoyenne une communication sociale entre tous les acteurs sociaux, génératrice d'inventions citoyennes ? Le sentiment que les *“représentants”* du peuple ne le re-présentent plus vraiment conduit ainsi au désir de manifester directement sa présence. Loin d'être donc un risque pour la démocratie et une dépolitisation, ces pratiques nouvelles annoncent-elles

peut-être une réinvention très politisée de la démocratie active. A la confiance aveugle et la dépossession de sa souveraineté, qui conduisent de fait à l'abstention, aux exaspérations dangereuses et à la soumission, il n'est pas impossible que se substitue peu à peu, de façon tâtonnante, une conception plus exigeante de la politique.

A lire sur ces questions :

La démocratie anesthésiée, que Bernard Vasseur **vient de publier** aux Editions de l'Atelier. Les formes du travail et les dogmes de l'économie libérale y sont mis en relation avec les loisirs dominants devenus l'une des facettes du temps contraint, et avec les modalités effectives de la démocratie représentative. Dans quelles circonstances la Révolution française a-t-elle pu accoucher de cette nouvelle conception de la démocratie, qui de fait associe le peuple lui-même à la dépossession de ses prérogatives politiques ? On y découvre l'origine de nos formes actuelles de démocratie dans l'affirmation de Sieyès selon laquelle "*l'intérêt commun, l'amélioration de l'état social lui-même nous crient de faire du gouvernement une profession particulière*".

A lire aussi **Les principes de la démocratie représentative**, de Bernard Manin (Ed. Flammarion).

Illustration via Flickr par **Temari09** [cc-by-nc] remixée par Ophelia Noor pour Owni.
Poster-citation de Marion Boucharlat [by-nc-sa] pour OWNI.

OLIVIER

le 18 novembre 2011 - 12:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



A mettre en regard des conférences d'Etienne Chouard:

http://www.dailymotion.com/video/xiyzhh_etienne-chouard-conference-le-tirage-au-sort-comme-bombe-politiquement-durable-contre-l-oligarchie_news

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

QUENTIN

le 18 novembre 2011 - 12:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



À voir aussi :

<http://arxiv.org/abs/1103.1224>

<http://www.technologyreview.com/blog/arxiv/26488/>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

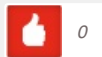
LANDRY

le 18 novembre 2011 - 13:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Un candidat aux présidentielles propose un nouveau système politique basée sur le tirage au sort. François Amanrich, théoricien politique. Son système s'appelle la clérocra tie. Il a récolté 254 parrainages en 2007.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

YODE

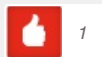
le 18 novembre 2011 - 13:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



article genial et très intéressant. bravo!

arriver à changer le paradigme démocratique, chantier énorme mais il peut être le sauveur de nos sociétés.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DENSCOED

le 18 novembre 2011 - 14:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

merci pour cet article très intéressant.

Pour prolonger la réflexion, je me permets de proposer ce lien vers un article de prospective de Yves Sintomer paru sur la vie des idées :

<http://www.laviedesidees.fr/La-revolution-du-tirage-au-sort.html?lang=fr>

Il y propose une vision très réaliste (à mon avis) d'une forme de cohabitation possible entre démocratie représentative et démocratie par tirage au sort.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

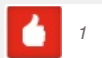
LEBLANC NICOLAS

le 18 novembre 2011 - 15:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



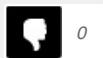
Sur cette question, et en plus court, vous pouvez lire aussi le numéro 512 de la revue Territoires : "Les jeux de la démocratie et du hasard". Disponible ici : http://boutique-adels.org/territoires-au-numero_17_territoires-2010_512-novembre-2010-tirage-au-sort-les-jeux-de-la-democratie-et-du-hasard__t512.html
Bonnes lectures !

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GÉRARD FOUCHER

le 18 novembre 2011 - 17:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



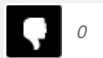
Très bon article, et bonnes questions.
L'avis de deux grands experts français à ce sujet :
Coluche : "Si voter ça servait à quelque chose, y'a longtemps que ça serait interdit."
et Desproges : la démocratie (en 28 secondes) ici :
<http://www.youtube.com/watch?v=QKaVNDXEwbg>

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

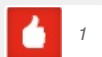
TRUITE

le 18 novembre 2011 - 18:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ça s'appelle l'anarchisme pour info

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DOM

le 18 novembre 2011 - 23:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ouais... voir ici (avec moins de biens belles images):
Etienne Chouard, la démocratie, le pouvoir et ses abus, et le tirage au sort comme remède
<http://www.superno.com/blog/2011/11/etienne-chouard-la-democratie-le-pouvoir-et-ses-abus-et-le-tirage-au-sort-comme-remede/>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ZIPZAP

le 19 novembre 2011 - 9:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est vrai le monde tel que la plupart l'ont connu et appris semble se délitér:
L'économie libérale, désormais universelle en l'absence d'idéologie contraire organisée, dérive au gré des caprices de ceux qui l'utilisent loin du nivelage par le haut qu'elle promettait.
La démocratie, diversement pratiquée en Occident, (mais l'occident n'est pas le monde, le croire serait faire d'un esprit neocolonialiste et de prosélytisme) la démocratie aussi atteint aussi ses limites : la trahison du traité de Lisbonne, l'éviction de dirigeants

élus, l'omnipotence de la Commission Européenne, sont de bons exemples de piétinement du désir des peuples.

Cependant, pour enfin réagir, le tirage au sort, si sa légitimité est intéressante, ne me paraît pas suffisant. Nous connaissons trop la nature humaine pour se fier à ce seul instrument sans prendre de sérieuses précautions, tant en matière de fonctionnement que de contrôle voire de sanction.

Les idées neuves, (presque neuves) méritent réflexion dans ces temps difficiles où tous les basculements sont possibles, les pires comme les meilleurs, ces derniers ayant ma préférence.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RENÉ DE SÉVÉRAC

le 19 novembre 2011 - 12:00 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'aime bien ce billet.

Poser un dilemme de ce type apparaît aujourd'hui singulier (pour ne pas dire sur-réaliste) tant la solution semble évidente.

L'élection des gouvernants au suffrage universel a l'inconvénient de rendre le choix soumis à la pression idéologique alors que le tirage au sort ne protège pas contre l'incompétence.

En fait, avec l'évolution des techniques de manipulation des masses, le suffrage universel n'est aucunement une garantie de choix serein. La période actuelle en est une excellente illustration où deux partis proposent un choix artificiel alors même que la politique finale (résultant du choix) est globalement identique.

Evidemment, le tirage au sort (corrigé au Ve siècle av. JC par une durée faible des mandats et le recours au dictateur en période de guerre !) ne semble pas adapté au monde moderne; mais avec quelques corrections (habilitation telle que connue la Chine, il y a près de 30 siècles, ...) pourrait offrir satisfaction d'autant que l'administration est en charge de l'essentiel : mais on retombe encore sur un vice nouveau (voir l'U.E.).

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

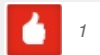
BUZUT

le 19 novembre 2011 - 16:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Très bon article "casse" les idées reçues. Sur youtube, il y a une mini conférence qui traite du sujet. C'est assez complémentaire de l'article car Etienne Chouard (le conférencier) aborde le sujet sous un autre angle et avec des arguments totalement différents. A voir donc !
<http://youtu.be/WeZh2PI3wXw>

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GUILLAUMIE

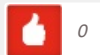
le 19 novembre 2011 - 19:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ici à l'occasion des primaires une autre analyse dans le sens de cet article. la question commence à se poser sérieusement étant donné le niveau de nos élus. On ne risque plus grand chose !

<http://dautresdirections.over-blog.com/article-chroniques-du-purgatoire-13-85940468.html>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LOU DESTRABAT

le 20 novembre 2011 - 18:23 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Je partage tout-à-fait cette analyse qqqq;

Qui rejoint celle d'Alain BADIOU, d'ailleurs .


Laquelle va plus loin puisque nous nous posons cette question : qu'apporte REELLEMENT la démocratie aux plsu déshérités ?


Puisque, en fait, une votation "démocratique" génère la mise en place par une majorité RELATIVE (voir le % qui donne la majorité à un individu, à un groupe..., par rapport à

la totalité des inscrits. Où même au % des exprimés !) d'une infime minorité par rapport à la totalité des citoyens en droit de voter (lorsque le droit de vote est donné à tous les citoyens dont la majorité "légale" est au moins égale ou supérieure à 18 ans...

Lou Destrabat

Le Désenravage ce 20/11/2011

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

ALEXANDRE

le 20 novembre 2011 - 22:59  SIGNALER UN ABUS - PERMALINK





" Le développement multiforme des manifestations d'"indignés", de Tunis au Caire, de Madrid à Tel Aviv et de New-York à Paris, ne traduit-il pas l'émergence d'une nouvelle façon de pratiquer la démocratie "

Absolument pas compte tenu des réalités politiques et religieuses qui ont suivies, comme l'élection en Tunisie d'un gouvernement islamique (Ennadha) basé sur des prétentions religieuses... le spirituel doit il se substituer au temporel ?

Même chose en Libye ou l'après Kadhafi se conclut par l'adoption de la charia ?!?

N'y-a-t'il pas un malaise à croire en des politiques religieuses qui font l'impasse sur les droits de la femme et plus largement les droits de l'homme ?

VOUS AIMEZ  1

VOUS N'AIMEZ PAS  0


LUI RÉPONDRE


CONCENTRATION

le 21 novembre 2011 - 13:48  SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quel que soit le mode de scrutin, il ne faut pas oublier que la principale raison du manque de démocratie est la concentration croissante des richesses, qui génère la corruption.

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

JEAN-MARIE

le 22 novembre 2011 - 8:37  SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



«Est-il sensé de penser que parce qu'une personne, un projet d'action ou un texte a recueilli au moins 50,001 % des voix des seuls votants pour ou contre, ce qui s'en suivra sera forcément bon L'erreur ne devient pas vérité parce qu'elle est approuvée par beaucoup »

« Il n'y a aucune espèce d'estime à avoir pour ce qu'on appelle généralement la démocratie. D'abord parce qu'elle n'a jamais existé, même pas chez les Grecs qui sont censés l'avoir inventée ; ensuite parce que ce qui en tient lieu a aussi mis « démocratiquement » au pouvoir des dictateurs , des assassins, des prévaricateurs, des obsédés sexuels et/ou des débiles ; mais surtout parce que rien ne permet de prouver, après un score serré ou non, que l'option ou la personne qui l'emporte à la seule majorité des suffrages considérés comme valides s'avèrera la plus souhaitable et surtout la plus sage et altruiste pour l'intérêt général ».

« Dès que nous disons le mot « démocratie » pour nommer notre mode de gouvernement qu'il soit américain, allemand ou français, nous mentons. La démocratie ne peut jamais être qu'une idée régulatrice, une belle idée dont nous baptisons promptement des pratiques très diverses. Nous en sommes loin, mais encore faut-il le savoir et le dire » (Feu Alain Etchegoyen, ex-commissaire général au Plan dans « La démocratie malade du mensonge »)

« Ce n'est pas parce qu'ils sont nombreux à avoir tort, qu'ils ont forcément raison »

« La dictature, c'est « Ferme ta gueule », la démocratie c'est « Cause toujours ».
Autrement dit en 2011 : « Défoile-toi autant que tu veux sur les forums. Nous, les politiciens de droite comme de gauche, on continue comme avant. Et pas seulement à la buvette de l'Assemblée ou du Sénat »

Le minimum pour limiter la casse, ce serait d'instaurer la cyberdémocratie au minimum semestrielle bien contrôlée, la votation à l'Helvétique, et la prise en compte du vote blanc dans le calcul du pourcentage et de la légitimité réelle de l'heureuse élue ou de l'heureux élu ou du texte ou de la décision.

Et ce à défaut d'aristocratie (le gouvernement par les meilleurs, pas les aristocrates) ou de sophocratie (par les sages) dont le mode de désignation pas évident ne pourra être

plus imparfait et irrationnel et plus peu efficace pour les plus à plaindre et les autres que les modes de votes actuels de nos irresponsables parlementaires quasi partout sur cette planète.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CHABIAN

le 22 novembre 2011 - 23:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La référence à MANIN me réjouit, elle est importante, elle transparaisait de ce bon article.

Il faut dire que la démocratie sert à désigner des dirigeants. LE choix en est aristocratique "les meilleurs" ou "représentatif" (au sens de l'échantillon représentatif). Les divers modèles que nous connaissons (France, Angleterre, USA, Allemagne, et ma Belgique de compromis) restent TOUS une démocratie aristocratique.

Entre les dirigeants élus s'exerce une démocratie de décision avec des règles précises expliquées par Manin : une majorité de décision est le but, et elle clot la discussion.

Enfin, la démocratie participative (merci, j'y ai fait ma carrière) est secondaire uniquement : manipulée quand elle est concédée par le pouvoir, limitée quand elle est d'initiative populaire.

Bien des gens tournent autour, sans respecter ces principes. Ils sont alors décevants.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GUILLAUME

le 23 novembre 2011 - 1:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Si le peuple ne se sent pas représenté il est possible que le bipartisme et le développement de la pensée unique made in science po Paris y soit pour quelque chose. En effet si l'on regarde de plus près on peut voir que tout les présidents de la 5ème république on fait un passage à science po Paris (hormis Mr de Gaulle, Sarkozy lui n'a juste pas réussi à obtenir son diplôme) pour les meilleurs un petit passage par l'ENA (qui par ailleurs si l'ont regarde les admissibilités recrute à 90% à science po Paris). Ensuite on se demande comment fait ton pour se faire élire ? Il faut avoir de la visibilité dans les médias et la qui retrouve t-on ? Les journalistes de science po et dieux sait qu'il y en a beaucoup, des dirigeants de grand groupe, sans oublier les instituts de sondages... Tout ça pour dire que tout ce beau monde fricote, à la même formation qui est dispensé par des profs anciens élèves. Alors si un homme politique ose avoir des pensées différentes il est marginalisé, raillé... par ces médias distributeur de la pensée unique made in science po. Bref la démocratie en France c'est illusoire autant faire 5 ans pour le PS, 5 ans pour l'ump en tirant au sort pourquoi pas.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEAN-MARIE

le 23 novembre 2011 - 7:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il y a bien une dizaine de « théoriciens politiques » en France de culture et de niveau divers.

Ont-ils fait, progresser la réflexion ? Y-a-t-il eu esquisses ou bribes de concrétisation ? Nos parlementaires, scandaleusement payés, avec de belles retraites garanties, n'ont vraiment pas la culture de l'hara-kiri.

Donc ils perdent un peu leur temps, et parfois le nôtre.

Par contre on peut grâce à la démocratisation relative d'Internet et du Web

1/ souligner lourdement à temps et à contre-temps la très relative légitimité de nos élus en particulier en faisant connaître le pourcentage du gagnant par rapport aux inscrits ; tout en soulignant systématiquement qu'il y a des gens très bien, pas égocentriques et socialement engagés dans leur environnement immédiat qui font, après réflexion, parti des abstentionnistes.

2/ créer des blogs spécifiques sur des grands sujets sociétaux suscitant des réactions qui refléteront les sensibilités, avec éventuellement des réponses de type votes à des questions bien posées. Ça aura au moins un peu de valeur indicative de la météo sociétale que les sondages plus ou moins fiables

3/ Faire systématiquement nos propres sondages « non scientifiques » sur les projets de

loi d'une part , et sur les lois votées, d'autre part.

Ça ne serait pas du temps perdu et toujours mieux utiliser que d'aller, par exemple, écouter un tribun (ou une « tribune » ?) d'autant plus prolifique en fait de programme qu'il sait qu'il n'aura jamais à l'appliquer, les réalités politico-sociétales étant ce qu'elles sont et resteront.

Et pour ce qui est du futur immédiat, dénoncer objectivement , toujours sur des sites dédiés de la Toile les failles du programme de Hollande et faire des (contre)-propositions réalistes peut ne pas s'avérer stérile.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

Idées | Peartrees le 28 février 2012 - 15:20

[...] La démocratie par tirage au sort » OWNI, News, Augmented De même que dans la Grèce antique, où fut inventée la démocratie, Aristote considérait "comme démocratique que les magistratures soient attribuées par le sort et comme oligarchiques qu'elles soient électives." Pourquoi donc pendant des siècles a-t-on considéré qu'élire des gouvernants était opposé à la démocratie ? La raison en est que celui qui est tiré au sort ne peut se prévaloir d'un choix par le peuple pour ses idées et qualités personnelles, et ne peut donc prétendre qu'on lui a confié le pouvoir de décider en son nom, à sa place, voire contre lui. Tandis que celui qui a été élu se sent investi d'une confiance qui se transforme bientôt en prétention qu'on lui a délégué le pouvoir de décider de la sorte, c'est-à-dire à la place du peuple. [...]